



<p>Direction générale de l'alimentation</p> <p>Sous-direction de la santé et de la protection animales Bureau de la santé animale</p> <p>Adresse : 251, rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15</p> <p>Suivi par : Jean Philippe CARLIER</p> <p>Tél : 01 49 55 84 51 Fax : 01 49 55 43 98 Réf. Interne : Réf. Classement : 2003/38</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGAL/SDSPA/N2003-8127</p> <p>Date : 24 JUILLET 2003</p>
---	--

Nombre d'annexes : 0

Objet : rapport annuel filière apicole 2002.

Références : note de service DGAL/SDSPA/N2003-8052 du 12 mars 2003.

Résumé : La présente note a pour objet d'établir une synthèse et une interprétation des données collectées par application de la note de service citée en référence, relative aux actions conduites en 2002 dans la filière apicole. Cette note ne prend pas en compte les données du tableau financier dont la synthèse sera transmise ultérieurement.

Mots-clés : Rapport annuel – 2002 – apiculture.

Plan de diffusion pour information :	
<ul style="list-style-type: none">- Préfets- Directeurs départementaux des services vétérinaires- Directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt- Directeurs départementaux de l'agriculture et de la forêt- Inspecteurs Généraux de la santé publique vétérinaire chargés de mission interrégionale- Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires	<ul style="list-style-type: none">- Directeurs des Ecoles nationales vétérinaires- Directeur de l'Ecole nationale des Services vétérinaires- Directeur de l'INFOMA- Directeur de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments de Sophia-Antipolis- Président de la Fédération nationale des organisations sanitaires apicoles départementales- Président du Comité scientifique et technique de l'étude multifactorielle des troubles de l'abeille

Cette note de synthèse a été élaborée à partir des données transmises par 96 Directions départementales des services vétérinaires.

1/ STRUCTURE APICOLE - Tableau 1

- Depuis 1994, le nombre d'apiculteurs a diminué de 15%, tandis que le nombre de ruches recensées est sensiblement le même (environ 1,3 million). La proportion de ruches par apiculteur est donc en augmentation.
 - Par rapport à 2001, une légère augmentation du nombre de ruchers composés de plus de 150 ruches est enregistrée (3%), compensée par une diminution de même ordre des ruchers de moins de 150 ruches.
 - 18 départements ne renseignent pas le nombre de ruchers déclarés, faussant les estimations.
- Ces deux derniers points permettent de supposer que le nombre de ruchers est, comme le nombre de ruches, approximativement le même qu'en 2001. Les apiculteurs, en nombre décroissant, possèdent plus de ruchers composés eux-mêmes d'un nombre plus important de ruches qu'il y a 10 ans.

	1994	2001	2002	Variations (par rapport à 1994)
Nombre d'apiculteurs	84 480	71 105	71 982	-15 %
Nombre de ruchers	145 739	102 020	92 496 *	- 36,5 %
Nombre de ruches	1 370 220	1 277 765	1 355 839	
Nb ruches/apiculteurs	16	18	19	
Nb ruches/ruchers	9	12	15	

* : données manquantes.

2/ MALADIES REPUTEES CONTAGIEUSES DES ABEILLES - Tableau 2

La **loque américaine** est très présente dans l'ensemble des données récoltées : 10,2% de foyers constatés dans le cadre des visites pour tous motifs, 39,5% de foyers constatés dans les visites pour suspicion de maladies, 7,8% pour les visites aléatoires.

89% des APDI en vigueur le 31/12/2002 concernent la loque américaine.

En comparaison avec l'année 2001, on note une diminution de 7% des constatations concernant cette maladie pour des visites tous motifs et de 20% pour suspicion de maladies, bien que le nombre d'APDI pris soit le même.

La constatation des foyers de **nosérose** augmente de 2% dans toutes les catégories de visites.

3/ CONSTATATION DE TROUBLES - Tableau 3

Malgré le nombre important d'investigations n'ayant pas abouti, il apparaît nettement que les maladies prennent une place prépondérante dans les phénomènes de dépopulations importantes de ruchers avec constatations de foyers de MRC dans 94% des cas, ainsi que dans les phénomènes de mortalités brutales où les MRC sont constatées dans 27% des cas.

Là encore, la loque américaine est souvent diagnostiquée.

Les données de ce tableau montrent que l'origine des troubles des abeilles est multifactorielle. En effet, aux maladies s'ajoutent des mauvaises pratiques apicoles et agricoles caractérisées par des mauvaises utilisations de produits (médicaments vétérinaires et produits phytosanitaires).

Les données récoltées ne mettent pas en évidence l'utilisation de médicaments illicites par les apiculteurs. Il est vraisemblable que dans ce cas, l'apiculteur concerné ne fait pas état de phénomènes anormaux auprès de la DDSV.

Enfin, il est à noter qu'un nombre non négligeable de cas révèle une intoxication par des produits phytosanitaires sans constatation de mauvaises pratiques agricoles.

L'Adjoint au Sous-Directeur de la santé et
de la protection animales,

Didier PERRE

TABLEAU N° 1 : STRUCTURE APICOLE

1/ EFFECTIFS au 31/12/2002 :

	NOMBRE D'APICULTEURS	NOMBRE TOTAL DE RUCHES	Nombre de ruches par apiculteurs
moins de 10 ruches	56 706	302 882	5
de 11 à 30 ruches	9 352	169 500	18
de 31 à 70 ruches	2 862	130 680	45
de 71 à 150 ruches	1 330	133 512	100
de 151 à 300 ruches	1 029	217 005	211
plus de 301 ruches	704	358 835	510
Total	71 982	1 312 414 plus 43 425 non réparties dans les catégories ci-dessus	

Nombre de rucher : **90 656** ; soit environ 15 ruches par rucher.

2/ TRANSHUMANCE AU COURS DE L'ANNEE 2002 :

	Transhumants du département vers l'extérieur	Transhumants de l'extérieur vers le département
NOMBRE DE CARTES PASTORALES ATTESTEES DELIVREES	1 042	2 172
NOMBRE DE CARTES PASTORALES CONTRACTUELLES DELIVREES	702	

3/ AGENTS SANITAIRES APICOLES (ASA) :

	Agents des services vétérinaires	Agents nommés par arrêté préfectoral					
		Nb d'ASA au 01/01/2002	Nb d'ASA nommés courant 2002	Nb d'ASA ayant cessé leurs fonctions courant 2002	nombre d'ASA ayant réalisé des visites en 2002	Nb de visites sans mesures de police sanitaire	Nb de visites avec mesures de police sanitaire
NOMBRE D'ASSISTANTS	52	119	4	6	66	420	31
NOMBRE DE SPECIALISTES APICOLES	146	1 881	126	100	659	3 180	311
NOMBRE D'AIDES SPECIALISTES APICOLES	21	462	73	21	62	143	18
TOTAL	A 218	B 2 462	C 203	D 127	787	3 743	360

Nombre total d'agents sanitaires apicoles : **2 756 (A+B+C-D)** ; seulement **28,5 %** d'entre eux effectuent des visites.

TABLEAU N° 2 : MALADIES APIAIRES REGLEMENTEES

1/ GESTION ADMINISTRATIVE

VARROASE :

38 départements sont sous APDI

	Nombre d'APDI pris dans l'année	Nombre d'APDI levés dans l'année	Nombre d'APDI en vigueur au 31/12/2002
Varroase	1	1	7

LOQUES - NOSEMOSE - ACARIOSE :

	Nombre d'APDI pris dans l'année	Nombre d'APDI levés dans l'année	Nombre d'APDI en vigueur au 31/12/2002
Loque américaine	196	127	832
Loque européenne	5	3	5
Nosérose	21	4	72
Acariose	6	0	22

2/ DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES : VISITES REALISEES PAR LES AGENTS SANITAIRES APICOLES EN 2002

Nature des visites	Nombre	Nb de foyers constatés lors de ces visites				
		Loque Américaine	Loque Européenne	Nosérose	Acariose	Varroase
Visites pour suspicion de maladie	674	275 41%	34 5%	59 8,8%	46 6,8%	96 14,2%
Visites liées aux demandes	1 235	50	6	38	38	61
Visites pour suivi et levée d'APDI	327	27	4	28	12	5
Visites pour le contrôle des transhumants	800	15	19	43	12	120
Visites aléatoires	1 231	99 8%	23 1,9%	0	0	114 9,3%
Visites pour autre motif^(*) - sauf celles du tableau 3	478	34	9	0	0	8
Total des visites réalisées	4 745	500 10,5%	95 2%	168 3,5%	108 2,3%	404 8,5%

(*) autres motifs recensés : plaintes d'apiculteurs voisins pour mauvaises tenues de ruchers ou réalisation de prélèvements pour les plans de contrôles miel (résidus).

➤ Les maladies sont diagnostiquées dans **27%** des visites, tous motifs confondus.

TABLEAU N° 3 : CONSTATATION DE TROUBLES

	MORTALITE BRUTALE ¹			DEPOPULATION IMPORTANTE ²		
Nombre de cas déclarés par les professionnels	183			177 (dont 89 pour la Réunion)		
Périodes de constatation des troubles dans l'année	Printemps – été (et hiver pour la Réunion)			Printemps – été (et hiver pour la Réunion)		
Nombre de visites réalisées par les ASA * pour ce(s) motif(s)	148			149 dont 89 pour la Réunion		
Nombre de cas où le phénomène observé a nécessité des démarches administratives (APDI, analyses, traitements...)	DDSV seule 58	DDSV et DRAF/SRPV 44	Autres (gendarmerie) 5	DDSV seule 113	DDSV et DRAF/SRPV 9	Autres 2
	= 107 procédures			= 124 dont 89 pour la Réunion et 35 pour les autres dépts		
Hypothèses sur l'origine des troubles :	Nombre de cas :	Précisez :		Nombre de cas :	Précisez :	
Présence de Maladies réputées contagieuses	29 27%	Symptômes Loque américaine 11 cas Varroase 6 cas Nosémose 6 cas Loque européenne 6 cas		33 94,3% 89 100%	Symptômes Loque américaine 5 cas Varroase 28 cas <i>Nosémose et acariose pour la Réunion</i>	
Mauvaises pratiques apicoles: utilisation de médicaments non autorisés (sans AMM ou ATU) ou pratiques non hygiéniques...	1	Absence de traitement pour la varroase		5	Absence de traitement pour la varroase	
Mauvaises utilisation de médicaments autorisés : non-respect des prescriptions ou utilisation sans accord du vétérinaire	0			5	Utilisation de diffuseur inefficace contre la varroase ; Traitement contre la varroase mal adapté (thymol)	
Mauvaises pratiques agricoles: utilisation de produit ou de mélange illicites, dérives...	10	Lesquels et sur quelles cultures Méthyl parathion sur vergers, trèfles blancs et blé mal utilisé		4	Lesquels et sur quelles cultures Méthyl parathion sur colza, carbaryl sur pommiers, mal utilisés	
Intoxications par des produits phytosanitaires sans constatation de mauvaises pratiques agricoles	19	Lesquels et sur quelles cultures Imidaclopride - Méthyl parathion sur vigne, vergers, trèfles blancs - Après floraison de tournesol et maïs		6	Lesquels et sur quelles cultures Parathion sur fruits	
Mauvaises conditions climatiques	0			2		
Autres	3	Démoustication dans la Camargue (lutte contre le virus West-Nile)		0		
Conclusions non disponibles actuellement	63			10		
Troubles non élucidés malgré l'enquête	31			22		

¹ La mortalité brutale est un phénomène soudain, observé de visu aux alentours des ruches ;

² Dans le cas d'une dépopulation, on n'observe pas ou peu d'abeilles mortes mais plutôt des abeilles n'étant pas rentrées à la ruche ;

* Agents Sanitaires Apicoles.